

Protokoll der *Arbeitsgruppe Wirtschaft und Steuern*

Datum: Montag, 28 Oktober 2024

Ort: BSV Effingerstrasse 20, 3008 Berne, Sitzungszimmer TG73

Zeit: 10 h bis 12 h 45

Anwesend:

Membres du grt: Ursula Zulauf (UZ), présidente ; Ueli Kohler (UK), Katharina Lüthy (KL), Eliane Rey (ER)

Invités:

- ab 10.15 Uhr zu Traktandum 5: Daniel Lampart, Chefökonom des Schweizerischen Gewerkschaftsbundes
- Peter Haudenschild et Inge Schädler, délégués CSA et membres du grt sécurité sociale

Protokoll: Eliane Rey, 29.10.2024 (mit K. Lüthy für die Sitzung mit Daniel Lampart SGB)

Nr.	Traktanden	Diskussion / Beschlüss	Verantw. Termin
1.	Genehmigung der Traktandenliste	Die Traktandenliste wird genehmigt.	UZ
2.	Protokoll der Sitzung vom 5.8.2024	Adopté avec remerciements à son auteur UK.	Tous
3.	Anwesenheiten	Les 4 membres du grt sont présents.	
4.	Protokollierung der Sitzung	ER rédigera le PV en français complété par KL pour la partie de l'entretien en allemand avec M. Lampart	ER/ KL
5.	Landesindex für Konsumentenpreise (LIK) resp. alternative Kostenindexe mit Fokus auf die ältere Bevölkerung <i>Entretien avec Daniel Lampart, SGB/USS</i> a) Präsentation Lebenshaltungskostenindex SGB b) Datenlage zur Auswirkung der Teuerungsentwicklung bei den Lebenshaltungskosten und beim LIK c) Politische Szenarien	Sont présents à cet entretien 2 invités : Peter Haudenschild et Inge Schädler, délégués CSA et membres du grt sécurité sociale très intéressés par ce thème. En introduction, la présidente UZ expose le but de l'entretien comme suit : Notre grt économie et fiscalité s'occupe de l'IPC en raison de l'évolution de l'inflation ces dernières années - maintenant à nouveau la forte augmentation des primes maladie. L'objectif de notre examen de l'IPC est de nous assurer que le CSA dispose d'une base pour décider si, comment et où il doit prendre position sur l'IPC ou sur des index alternatifs voire des stratégies. L'IPC ne tient pas compte de divers éléments pertinents pour l'inflation tels que les primes d'assurance maladie, les impôts directs, les hypothèques. Diverses initiatives politiques – Bendahan, Arslan, canton du Jura – ont appelé à l'inclusion des primes d'assurance-maladie dans l'IPC.	

			Nous avons entendu dire que l'inclusion des primes d'assurance maladie dans l'IPC pourrait mettre en péril l'indice mixte AVS et également que l'USS a mis au point ce qu'on appelle un indice du coût de la vie. Aujourd'hui, nous aimerions en savoir plus à ce sujet. Nous sommes également intéressés à en savoir plus sur la stratégie de l'USS à ce sujet. Nous nous posons également des questions sur l'existence de données spécifiques quant aux effets de l'inflation sur la population âgée. Après une brève présentation des membres présents, M. Lampart fait un exposé très intéressant sur un indice du coût de la vie et expose les nombreux aspects liés à cette problématique. En découlent des échanges constructifs entre les personnes présentes qui mettent en lumière la complexité de ce thème.	
		d) Weiteres Vorgehen festlegen	Après une intense discussion, le grt décide de clore momentanément l'examen de ce thème pour les raisons suivantes : La complexité technique du thème. Les moyens importants que cela nécessiterait pour pousser plus en profondeur l'analyse pour un résultat incertain. Les échecs rencontrés devant le parlement par les initiatives réitérées visant à modifier l'IPC ou à produire des indices différenciés par catégories de ménages montrent qu'il n'existe actuellement pas de consensus politique en faveur d'un changement. La position de refus du Conseil fédéral estimant trop coûteuse la production d'autres indices qui seraient en plus non compatibles sur le plan international. Le grt constate qu'il existe au niveau politique deux positions fondamentales concernant l'adaptation de l'IPC ou l'élaboration d'indices alternatifs incluant des facteurs de renchérissement tels que les primes d'assurance maladie, les impôts directs ou les hypothèques. Une position met l'accent sur des mesures de politique sociale telles que les réductions de primes, les primes liées au revenu et la caisse unique. L'autre position souhaite inclure dans l'IPC actuel l'évolution des primes d'assurance maladie, ce qui permettrait d'améliorer la qualité des soins.	

		D'une manière générale, la question du matériel statistique chiffré se pose en relation avec les enquêtes auprès des personnes âgées. Les résidents de maisons de retraite, par exemple, ne sont pas interrogés dans le cadre des enquêtes de l'OFS auprès des ménages. Le grt se demande si et comment des données spécifiques peuvent être demandées. Toutefois, cela nécessiterait des questions concrètes qui pourraient éventuellement être traitées dans le cadre d'un groupe de projet. Le grt intègre le thème de la disponibilité des données dans sa mémoire thématique. Il suivra attentivement ce qui se passe dans ce domaine tant sur le plan politique que sur celui des syndicats. Le grt se penchera à nouveau concrètement sur le thème des indices et des effets du renchérissement lorsque des interventions politiques concrètes auront été déposées.	Tous
6.	Behandlung von Themen aus der Liste 2023 - 2024 (neu 2025 – 2026)	UZ précise que suite à la séance du comité CSA, un nouveau point 11 a été ajouté concernant le programme d'allègement des finances fédérales, en particulier la suppression des privilèges lors des retraits en capital du 2^{ème} et du 3^{ème} pilier. Lorsque la consultation sera lancée par le Conseil fédéral, KL préparera un projet de réponse en collaboration avec ER. <i>Voir à ce sujet les documents suivants :</i> <i>Communiqué de presse du CF</i> <i>Mesures découlant du réexamen des tâches et des subventions</i> <i>Aperçu : augmentations d'impôts prévues et mesures découlant du réexamen des tâches et des subventions</i>	KL/ER
	a) Initiative zur Individualbesteuerung „Natürliche Personen werden unabhängig von ihrem Zivilstand besteuert“ (Steuergerechtigkeits-initiative) – Neuer Stand	Le grt a pris connaissance du projet de prise de position préparé par UK qui, tout en étant nuancée, aboutit à une conclusion positive en faveur du contreprojet du Conseil fédéral, dans le sillage de notre réponse positive à la consultation initiale du 6 mars 2023. Le grt l'en remercie. UZ donne lecture de notre demande figurant dans cette consultation que <i>l'impact de l'imposition individuelle sur les différents segments de seniors soit mentionné spécifiquement et en outre que les petits revenus ne soient pas défavorisés par rapport au système actuel</i>. ER relève qu'il faudra veiller à ce qu'avec le nouveau système, les couples dont l'un.e gagne nettement moins que l'autre, ne soient pas défavorisés. Pour l'heure, le Conseil national a accepté de justesse le contreprojet du Conseil fédéral, le	UK

		Conseil des Etats doit se prononcer en décembre. Le grt prendra position une fois que le débat sera terminé auprès des chambres fédérales et qu'un vote définitif aura eu lieu. Concernant le point 1 relatif à l'initiative du centre « <i>oui à des impôts fédéraux équitables pour les couples mariés</i> », ER attire l'attention sur le fait que le Conseil fédéral rejette cette initiative sans lui opposer de contre-projet direct ou indirect. ER préparera une prise de position lorsque nous disposerons du message du Conseil fédéral.	ER
7.	Alterpolitische Agenda	Après lecture du document préparé par UZ, quelques modifications sont apportées comme suit : Suppression p. 3 Suppression phrase «obtenir une rente complète pour une personne» (p. 4) Suppression page entière «Indice du coût de la vie – Indice national des prix à la consommation» (p. 9) Suppression page entière «analyse chiffrée de l'impact du renchérissement sur les personnes âgées» (p. 10) Le grt remercie UZ pour tout le travail effectué et valide le document modifié.	UZ
8.	Koordination mit den übrigen Arbeitsgruppen	La collaboration est bonne, rien à signaler. Il n'y a pas de nécessité actuelle. L'agenda de la politique du 3e âge 2025 - 2026 montre les collaborations nécessaires.	
9.	Verschiedenes Nächste Sitzung	Aucun Lundi 27 janvier 2025, BSV Effingerstrasse 20, Berne	UZ

Lausanne, le 29.10.2024

Pour le procès-verbal :

sig. Eliane Rey
 Delegierte VASOS/SSR

Ursula Zulauf
 Präsidentin AGr Wirtschaft&dSteuern